



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Jeunes en fugue et exploitation sexuelle : Il faut un plan global qui inclut les organismes du milieu



Montréal, le 11 février 2016 – Alors que la ministre Charlebois vient d’annoncer la nomination d’un Vérificateur au Centre jeunesse de Laval, les Auberges du cœur souhaitent rappeler au gouvernement qu’un plan d’ensemble doit être envisagé pour régler le problème de l’exploitation sexuelle des jeunes. Ce plan global doit se faire, bien sûr, au niveau des Centres jeunesse et de la police, mais il ne doit pas oublier le rôle essentiel des organisations de la société civile qui soutiennent les jeunes et qui sont confrontées au quotidien aux mêmes situations. Au-delà de la gestion des situations de crise, ce sont un ensemble de mesures de prévention qui doivent être mises en place. Le besoin d’une vision large des besoins des jeunes s’impose pour régler une situation qui perdure depuis des années et qui existe partout au Québec. À titre d’exemple, il faut s’intéresser non seulement aux jeunes femmes, mais aussi aux jeunes hommes qui s’engagent dans la voie de la délinquance.

Au-delà des portes ouvertes ou fermées qui, en soi, n’ont jamais empêché les fugues des jeunes, il faut revoir les mesures d’encadrement nécessaires pour protéger ces jeunes-là. Les Centres jeunesse font face à un défi majeur. La solution ne peut reposer uniquement sur leurs épaules ou celles des forces policières.

Les Auberges du cœur agissent en amont et en aval des Centres jeunesse et permettent de prévenir dans plusieurs cas la détérioration de relations de famille conflictuelles, elles soutiennent les jeunes à la sortie des Centres jeunesse et participent à créer un filet de sécurité autour des jeunes (cf. [communiqué de presse de vendredi 5 février](#)). Certaines peuvent être appelées à accueillir les jeunes filles voulant sortir de l’emprise de gangs de rue ou les protéger de leur sollicitation. Elles le font avec des moyens limités, quelquefois dans des contextes de dangerosité.

Il en va de la responsabilité du gouvernement d’assurer non seulement la protection mais la prévention auprès des jeunes. Des demandes de rencontre ont d’ailleurs été acheminées à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, Lucie Charlebois, et au ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, pour participer au développement de ces pistes de solutions concrètes, adaptées et globales entourant notamment l’exploitation sexuelle des jeunes.

-30-

Source : Isabelle Gendreau, cellulaire : 438-390-3985

[Campagne Pour que tous les jeunes s'en sortent : lettres au Premier ministre, vidéos](#)



Le **Regroupement des Auberges du cœur du Québec** représente 28 maisons d'hébergement communautaires pour jeunes en difficulté et sans abri ou à risque de le devenir réparties dans dix régions du Québec. Les Auberges du cœur travaillent chaque année avec plus de 2500 jeunes âgés entre 12 et 30 ans et doivent en refuser autant, généralement faute de places. Ces chiffres ne reflètent qu'une partie des besoins des jeunes itinérants ou à risque de le devenir pour le type d'hébergement et de soutien que nous offrons considérant les territoires où de telles ressources sont inexistantes. Au total, l'ensemble des Auberges du cœur offre plus de 300 places en maison d'hébergement et, plus de 150 autres places en appartements supervisés ou logements sociaux. Visitez www.aubergesducoeur.org